

Informa Thil



RES COUMO THIL

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE THIL

n° 92 JUIN 2019



Spectacle offert aux aînés à l'occasion de la galette des rois

Le Mot du Maire



Les longues soirées d'hiver ont laissé la place aux beaux jours du printemps. Le soleil et les températures plus agréables sont de retour, rien de tel que de « lézarder » un petit moment au soleil pour recharger les « batteries ».

Nous avons très bien commencé cette année 2019 en proposant aux aînés un spectacle de qualité à l'occasion de l'après-midi festive qui leur permet de partager un moment de convivialité à l'occasion de la galette des rois. J'espère que cette grande réussite se renouvellera avec des participants plus nombreux lors de la prochaine édition.

Ensuite au mois de mars, l'organisation du dépolluthil a mobilisé le Conseil Municipal des Jeunes, les élus, les associations et les bénévoles pour nettoyer notre village. Cette matinée qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur nous a permis de constater que cette peau neuve était nécessaire mais pas indispensable comme nous le craignions au départ. En effet la météo nous ayant contraints d'annuler l'édition 2018 nous avions peur de trouver deux fois plus de déchets, et à notre grande surprise ce ne fût pas le cas.

La fête locale portée essentiellement par le comité des fêtes s'est déroulée du 24 au 26 mai. Le début a été un peu compliqué avec la météo. L'ouverture le vendredi soir sans feu d'artifice qui a dû être annulé et reporté à un événement ultérieur, s'est effectuée sous des trombes d'eau. Heureusement la pluie nous a épargnés le samedi à l'occasion de la commémoration du 8 mai et de l'apéritif offert par la mairie, ainsi que pour les

jeux organisés tout au long de l'après-midi. Plus tard dans la soirée, les convives du repas ont rempli la salle polyvalente et occupé la piste de danse et la place du village jusqu'à tard dans la nuit. Le manque de sommeil et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Rendez-vous l'année prochaine !

Ce printemps fut aussi marqué par la préparation du projet d'urbanisation de la Grand'Rue. Il s'agit d'un projet d'ampleur dont l'objectif premier est d'embellir notre village en rendant de l'espace aux piétons et riverains notamment en mettant en place un cheminement aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de ces aménagements nous avons aussi œuvré à l'optimisation du nombre de places de parking nécessaires pour les riverains tout en respectant les réglementations en vigueur et notamment les préconisations du Conseil Départemental. Je vous concède que la période de travaux occasionnera des difficultés de circulation et de stationnement. Un arrêté a été pris à cet effet du 13 mai au 15 novembre 2019 inclus. Vous pouvez le consulter en mairie ou sur le panneau d'affichage. Néanmoins j'espère que le résultat nous fera tous oublier ces désagréments.

Pour conclure, en cette période estivale, je vous souhaite de bonnes vacances à tous en espérant que l'avancement de nos autres projets pour la commune me permettra de vous en dire un peu plus à l'occasion du prochain numéro.

*Céline Frayard
Maire de Thil*

Elections européennes



Les élections européennes ont eu lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, le scrutin s'est tenu le dimanche 26 mai. Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations pratiques sur le déroulé du scrutin, les conditions de vote ainsi que des éléments sur le rôle d'un député européen.

34 listes de candidats à l'élection des représentants de la France au Parlement européen furent enregistrées. Chacune des listes comportait 79 candidats, avec une alternance de candidat de chaque sexe.

Les élus européens ont pour fonction de discuter, amender, et voter les projets de normes proposés par

la Commission européenne. Le pouvoir législatif est partagé avec le Conseil de l'Union européenne, qui réunit les ministres des États membres et vote également les projets de normes.

Dans le cadre de la procédure législative ordinaire, le Parlement se prononce en première lecture sur une proposition de la Commission européenne, puis soumet sa position au Conseil. Si le Conseil approuve les amendements soumis par les parlementaires européens, l'acte peut être adopté. Le Parlement peut également amender le projet de budget préparé par la Commission. Les représentants au Parlement européen disposent de divers moyens de contrôle sur les institutions européennes et leurs actions.

A Thil, la liste PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN a obtenu le plus de votes avec 27,35% des suffrages exprimés. La liste RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MO-DEM ET SES PARTENAIRES s'est classée deuxième en totalisant 19,44% des votes. Enfin la liste EUROPE ÉCOLOGIE arrive troisième avec un total de 13,68% des votes.

La participation a atteint 56,02% ce qui est plus élevé que le chiffre national (51,3%). Aux élections européennes de 2014, la liste BLEU MARINE OUI A LA FRANCE NON A BRUXELLES l'avait emporté à Thil, avec 28,27% des votes.

Le service technique de la Mairie...!

A l'occasion de cette fin d'année scolaire, voici une présentation des agents du service technique de la Mairie.

Ils sont en charge de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux, s'assurent de la propreté du village mais aussi effectuent de nombreux travaux en régie municipale tels que les peintures de l'école primaire ou les abords du city-stade et des terrains de tennis.

De gauche à droite :

Laurent Pharamond :

responsable technique

Alexis Arnaud : agent technique

*Ils vous souhaitent d'agréables
vacances d'été.*



Dépolluthil

Merci aux très nombreux Thilois, aux associations partenaires et aux membres du Conseil Municipal des Jeunes qui ont répondu présents pour participer à notre nouvelle édition du Dépolluthil le samedi 30 mars.

Et quelle réussite !

Le soleil, la bonne humeur et la volonté des petits et grands étaient au rendez-vous pour dépolluer le cœur du village mais aussi toutes les routes et les chemins des alentours.

L'ensemble des participants a pu constater que le village est dorénavant bien plus propre grâce à ces trois éditions du Dépolluthil.

Bravo à tous pour votre engagement et votre civisme en œuvrant pour le bien-être de tous les Thilois.

La matinée de travail s'est clôturée par un moment très agréable autour de grillades et d'une auberge espagnole.



Terrain de tennis : rénovation et mise en place de nouvelles portes

Depuis février dernier, notre village a la chance d'être doté de deux terrains de tennis en état d'utilisation. L'ancien court de tennis a en effet été rénové.

Un grand merci aux agents techniques municipaux grâce au travail desquels les terrains sont accessibles par un cheminement propre et des portes neuves.



Protocole d'accord entre le Conseil départemental et Toulouse Métropole : communiqué de Véronique Volto, conseillère départementale.

Mesdames, Messieurs,

Une décision importante vient d'être actée entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne et Toulouse métropole : la signature par le Président Méric et le Président Moudenc du protocole d'accord de coopération entre les deux collectivités pour les huit années à venir, dans un souci d'efficacité, de progrès et de cohésion, protocole qui aura des répercussions directes dans nos communes du nord ouest toulousain, car il porte aussi bien sur la mobilité, que sur le desserrement économique, la qualité de vie, le vivre-ensemble et le rayonnement européen de nos territoires.

Afin de relever le défi des mobilités, je citerai la coordination des autorités organisatrices de la mobilité, la complémentarité des mobilités douces permettant de garantir les continuités territoriales en concertation avec les partenaires associatifs concernés qui apporteront la connaissance des usages et des contraintes et le covoiturage qui sera mieux articulé entre la métropole et hors métropole afin de favoriser la cohérence et la sécurisation des aires de covoiturage.

En ce qui concerne les infrastructures routières, le projet de pont sur la Garonne, ainsi que la déviation de Seilh sont envisagés par Toulouse métropole sur les tracés initialement étudiés par la Conseil départemental. Ces projets constituent une liaison inter autoroutière entre l'A 62 et l'A 621. Toulouse métropole et le Conseil départemental solliciteront en complément de leur participation financière à hauteur de 120 millions d'euro, l'Etat et la Région Occitanie afin de cofinancer ces projets structurants tant à l'échelle locale, régionale ou nationale, d'autant que cela facilitera la desserte du futur parc des expositions, avec de plus, l'aménagement de la RD 2 (35 millions d'euro)

et le prolongement de la RD 902 (63 millions d'euro). Ce protocole prévoit également la coordination des implantations économiques, zones d'activités et filières, de développer les usages et services numériques, de relancer la coopération touristique et d'accentuer le rayonnement européen de la Métropole et du Département.

Du point de vue environnemental, il s'agit de garantir la ressource en eau, favoriser une politique de l'habitat plus efficace (rénovation énergétique des logements, adaptation des logements aux personnes dépendantes, âgées ou en situation de handicap), œuvrer pour la transition énergétique, la qualité de l'air et le développement durable, en particulier par la protection des espaces naturels sensibles, les échanges de bonnes pratiques pour des projets de construction ou de réhabilitation, ou encore la collecte de la valorisation des bio-déchets dans les écoles et les collèges...

Afin de soutenir l'agriculture urbaine et péri-urbaine, le protocole d'accord prévoit de développer l'approvisionnement local pour la restauration collective et favoriser l'agriculture biologique et des circuits courts. Le protocole d'accord vise à garantir le « vivre-ensemble » par l'accès à la culture, la prévention et la lutte contre la pauvreté. Il répond donc aux besoins de nos territoires en améliorant considérablement nos conditions de vie.

Avec mon collègue Alain Julian, nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.

Bien cordialement.

Véronique Volto

**Conseillère départementale du canton de Léguevin
Vice-Présidente en charge de l'action sociale Séniors
Permanence sur rendez-vous au 05.34.33.32.08.**

Etat Civil

DÉCÈS :

Stanislawa Zofia STOJAK épouse JAWORSKI, décédée le 17 mars 2019 à Thil, domiciliée 11 route de Pelleport, 95 ans.

NAISSANCES :

Charlie VERNUS, née le 23 janvier 2019 à Toulouse, domiciliée 1756

route de Légnac

Maxime Dominique Olivier PAILLÉ, né le 17 mai 2019 à Toulouse, domicilié 1888 route de Pelleport,

MARIAGES :

Christian Noël BEGUE avec Angélique Marie JONES, le 12 janvier 2019

Hamed Abdenmour ABDELMOU-LAHI avec Erika Cassandra ARRIAGADA le 23 février 2019

Didier NADAUD avec Jérôme Armand François PRADEL, le 13 avril 2019

PACS :

Néant

Modification des arrêts de bus pendant les travaux de la Grand'Rue

En raison des travaux d'urbanisation de la Grand'Rue programmés sur la commune de Thil, le conseil départemental est contraint d'apporter des modifications aux services de transports. Pour cela, à compter du lundi 13 mai 2019 et jusqu'au 19 novembre 2019 inclus, les adaptations sont les suivantes :

- Pour la ligne 73 les arrêts situés au niveau de la mairie et de l'abribus "Pépils" ne pourront être réalisés. Un arrêt de substi-

tution sera réalisé au niveau du cimetière. Les horaires restent inchangés.

- Pour le lycée de Pibrac (S7021) et le collège de Grenade (S7146) l'arrêt situé au niveau de la mairie ne pourra être réalisé. Un arrêt de substitution sera réalisé au niveau de l'abribus "Pépils". Les horaires restent inchangés.
- Pour les lycées de Colomiers (S8008) l'arrêt situé au niveau de la mairie ne pourra être réalisé. Un arrêt de substitution sera

réalisé au niveau du cimetière. Les horaires restent inchangés.

- Pour le collège de Cadours (S7129) les arrêts situés au niveau de la mairie et de l'abribus "Pépils" ne pourront être réalisés. Un arrêt de substitution sera réalisé au niveau du cimetière à 8 h 35 le matin, 17 h 36 le soir et 12 h 26 le mercredi midi.

Rappel : être présent à l'arrêt au moins 5 minutes avant l'horaire de passage.

Informations utiles

Recensement à 16 ans

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile. En cas d'absence de recensement, le jeune ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer. Il ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans. Il ne pourra pas non plus être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Transport à la demande - TAD

Quelles que soient vos raisons de ne pas rouler en voiture (pas le permis de conduire, pas de véhicule, le vôtre est en panne, vous n'avez pas envie de chercher une place pour vous garer à Grenade,...), vous pourrez quand même vous rendre à Grenade grâce au transport à la demande, ou TAD.

Le principe est simple, un minibus vient chercher à leur domicile les personnes qui ont réservé pour les emmener à Grenade, puis les ramène, quelques heures plus tard, devant chez elles !

Ce service est assuré par un transporteur local, les Taxis PRATVIEL. Il fonctionne deux demi-journées par semaine, le **mercredi après-midi et le samedi matin, à destination de Grenade.**

Les réservations se font jusqu'à 18h le mardi pour un déplacement le mercredi et jusqu'à 18h le vendredi pour un déplacement le samedi auprès des Taxis PRATVIEL **06 33 19 01 81**.

Le TAD n'est pas réservé à une catégorie de public, il est ouvert à tous les habitants des treize communes de Save & Garonne. Il permet à tous ceux qui le souhaitent de venir au chef lieu de canton pour faire des démarches administratives, des courses ... ou de retrouver des amis, pour le prix d'un ticket de bus : 1 € (même prix pour un aller simple ou un aller-retour).

Numéros de téléphone importants



SAMU : **15**
Police / Gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
Appel d'urgence Européen : **112**
Gendarmerie Nationale : **05 34 27 31 95**
Centre anti-poison : **05 61 77 74 47**

Dépannage EDF : **09 726 750 31**
Service de l'Eau VEOLIA : **0 811 0 902 903**
Assainissement (SMEA) : **05 61 82 61 80**
Communauté de communes des Hauts Tolosans : **05 61 82 85 55**
Mairie : **05 61 85 42 88**

Thil sur la ligne des tours du télégraphe Chappe



Sur les hauteurs de Thil, au lieu-dit Pauillac, on peut voir un pigeonnier devant la ferme de Monsieur et Madame Lézat. Si aujourd'hui c'est un pigeonnier, à l'origine, cette construction avait une toute autre destination : elle servait de relais entre la tour de Belleserre et celle de Bouconne pour le télégraphe optique Chappe.

Mis au point par l'ingénieur Claude Chappe au lendemain de la Révolution Française, cet ingénieux système de bras articulés installés sur des points hauts, comme au sommet de tours, permettait de transmettre des messages codés à des vitesses qui exonéraient désormais les transmissions du galop du cheval.

Samedi 22 juin à 16 h 30, dans la salle des associations 1.2.3 (maison des associations au Plassa en face de l'église), la Municipalité organise une **conférence sur ce thème**. Muni d'une maquette pédagogique de la tour Chappe, José Fernandez, historien amateur de Lévigac, viendra expliquer le système du télégraphe optique, en fera une démonstration et permettra au public de s'initier au codage et décodage des transmissions développées sous Napoléon 1er.

A l'issue de son intervention une séance de dédicace est organisée pour la sortie de son livre sur la tour de Bouconne.



Collecte des gros encombrants par la communauté de communes

Pour les gros encombrants, appelés aussi "monstres" (canapé, armoire, matelas, ...) un service de collecte en porte à porte vous est proposé **gratuitement** une fois par mois (dans la limite de 1 m3) **sur inscription**.

Pour notre commune, le jour de collecte est le **jeudi de la 4ème semaine de chaque mois**.

Pour bénéficier de ce service, il vous faut prendre rendez-vous avec la Communauté de communes au 05 61 82 63 74.

Merci de ne pas pratiquer de dépôt sauvage dans la campagne et d'utiliser les poubelles, la collecte des gros encombrants ou la déchetterie de Grenade prévus à cet effet.

Association des Parents d'Elèves

Chers Thilois et Thiloises, le 1er trimestre 2019 a à nouveau été riche en événements pour l'association des Parents d'élèves. Nous avons organisé un vide grenier à la salle polyvalente le dimanche 10/02. Le prochain est déjà programmé et aura lieu le dimanche 17/11 (inscriptions possibles dès à présent au 06.82.08.07.36).

Nous avons également organisé le loto des écoles avec plus de 4000€ de lots le vendredi 22/03. Le prochain loto aura lieu le vendredi 4/10 avec toujours autant de lots à gagner.

Ces 2 événements nous ont permis de récolter de l'argent qui nous permettra de financer une sortie au théâtre, l'achat d'outils pour le futur potager de l'école primaire et qui contribuera également au financement du prochain voyage scolaire. Nous lançons aussi très prochainement une vente d'étiquettes adhésives pour les objets et les vêtements ainsi qu'un livre photos souvenir de l'année scolaire 2018-2019.

Vous nous retrouverez également lors de la 2ème **kermesse des écoles** qui aura lieu le **samedi 29/06 de 11h à 17h**, tarif 5€ par enfant avec un cadeau offert et de multiples activités incluses :

- 11h Spectacle L'Escargonaute

- De 12h à 16h :
 - Ferme itinérante avec différents ateliers, activités pédagogiques, découvertes et jeux pour découvrir et apprendre avec les animaux présents
 - Atelier Origamis
 - Stand Maquillage
 - Jeux géants
 - 16h Spectacle La Légende du Mont Fuji
- Buvette et Restauration sur place !

On vous attend nombreux et nombreuses pour de nouvelles aventures !!!! A très bientôt !

Le bureau de l'Ape Thil : Julie, Céline et Marine accompagnées des délégués élues Emmanuelle, Céline, Audrey, Karine, Julie et Saïda



Tennis Club de Thil

Après un deuxième trimestre mitigé au niveau de la météo, nous voilà maintenant dans la "belle saison". Cette saison nous offre en effet de longues journées éclairées, et une météo souvent ensoleillée, propice à passer du temps sur les courts de tennis. Nos élèves ont ainsi pu rattrapper certains des cours manqués en raison des intempéries. En particulier au niveau des enfants, Silvio, notre enseignant tennis, leur a proposé une journée d'animation tennis sur

le club de Légnac ainsi qu'une journée plus diversifiée sur le site de Bouconne. Nos petits champions ont bien apprécié !

A présent, la fin de la saison tennis approche. Nous avons, comme les années précédentes, clôturé dignement l'année avec la fête du Club, qui s'est déroulée le samedi 15 juin. Elle a démarré avec les enfants à 14h et s'est poursuivie en fin de journée avec des jeux impliquant les adultes, et avec, bien sûr, apéritif, grillades et

repas sortis du panier. Nous avons voulu cette journée ouverte à tous, adhérents et non-adhérents, grands et petits. Et nous y avons célébré d'ailleurs, à cette occasion, la mise en service du deuxième court nouvellement restauré. Outre les activités purement tennis, les participants ont pu faire une partie de badminton, jouer à la pétanque, se défouler dans un château gonflable... Il y en a eu pour tous!

A présent, avant de nous séparer pour la coupure estivale, nous proposons aux adhérents et non-adhérents intéressés, une pré-inscription auprès du club pour la rentrée de septembre 2019, que ce soit pour approfondir ou développer leur technique du tennis.

Reste à souhaiter à tous un été agréable, et avec lui le plaisir d'aller taper la balle sur les terrains de tennis Thilois !



Asinerie d'En Manaou

L'asinerie d'En Manaou vient d'ouvrir en ce début de printemps 2019. Vous pouvez dès à présent réserver pour des balades à dos d'âne, sur une heure minimum, 2h ou plus ! Envie d'une nuit insolite ! Venez dormir dans une yourte ou roulotte. Nous vous invitons à consulter notre page facebook et notre site internet :

www.asineriemanaou.jimdo.com

Comité des fêtes

L'équipe du Comité des fêtes vous remercie pour votre participation aux différentes manifestations, la dernière en date étant la fête locale au cours de laquelle, malgré le mauvais temps, nous avons eu plaisir à partager ces 3 jours festifs avec vous.

Un grand merci aux Thilois et Thiloises pour votre accueil lors de la quête des fleurs. Malheureusement la météo ne nous a pas permis de vous offrir le traditionnel feu d'artifice et nous vous donnons rendez-vous le 7 septembre 2019 autour du 2ème marché gourmand pour venir vous émerveiller et profiter du spectacle.

A vos agendas car nous avons rendez-vous le 22 juin 2019 pour la fête de la musique et le 1er marché gourmand à l'occasion de quoi nous fêterons le début de l'été en musique....

Encore merci à vous et à très vite.

Le Comité

Association Gym Fitness de la Save : après l'été, la rentrée ...!

Cette année 2019/2020 je fais du sport parce que je sais qu'il est incontournable pour ma santé physique et morale !

L'association Gym Fitness de la Save intervient dans mon village et à proximité, quelle chance !

Elle me propose toutes sortes de cours : stretching pilates, gym d'entretien, cardio, zumba,... Il y en a pour tous les goûts, tous les âges, tous les niveaux, je trouverai forcément ceux qui me conviennent. Et justement l'association m'offre deux cours de découverte et un tarif défiant toute concurrence : 140€ pour l'année (échelonnés si besoin, avec acceptation des chèques-vacances et des coupons sport), et jusqu'à 10h de sport par semaine ! Et dans une super ambiance ! Alors je n'hésite pas !

Vais-je danser la Zumba, m'étirer, modeler mes formes...?

J'appelle tout de suite **Sandrine Fouquet au 06.15.40.72.41** pour me renseigner et m'inscrire !



Education bienveillante

Au sein du Foyer Rural, la section « Education bienveillante » a terminé ses ateliers Enfance (6-12 ans) le dimanche 24 mars.

Pour terminer cette année en beauté et parce-que cette session a créé des liens, les participantes vont se retrouver, soit juste entre elles, soit en famille pour partager un moment convivial et festif.

L'année prochaine et toujours au sein du Foyer Rural, la section « Education bienveillante » proposera (toujours sur les dimanches) le matin l'atelier Petite Enfance 0-6 ans et l'après-midi un atelier Fratrie/Rivalités entre enfants.

Ces ateliers sont ouverts à tous les adultes qui s'occupent d'enfants.

Vous apprendrez à :

- Aborder votre rôle d'éducateur avec confiance et compétence
- Définir et mettre en place, avec bienveillance, un cadre qui encourage l'enfant à se sentir responsable
- Encourager l'autonomie et la coopération de l'enfant
- L'accompagner dans ses moments difficiles (colères, frustrations, opposition) et à favoriser son apprentissage émotionnel
- Le soutenir dans le développement de son Estime de lui, en favorisant notamment une vision juste et bienveillante de lui-même
- Tisser avec lui une relation basée sur la confiance et le respect mutuel

La Pétanque Thiloise reste fidèle aux traditions !

Le bureau et son dynamique président, Michel Bergé, a convié ses membres et ses sympathisants à un repas moules-frites le 19 octobre dans un restaurant spécialisé tenu par un ami pétanqueur, pour fêter la rentrée.

De même, le 2 novembre, après quelques belles parties, le club a organisé une soirée grillades, châtaignes et vin nouveau pour se préparer à la venue de l'hiver autour des bons produits de saison ! Ainsi, dans le même esprit, chaque événement marquant du calendrier, (Noël, Epiphanie, Chandeleur, Pâques etc.) est honoré par une manifestation festive et gourmande après que soient disputées des parties aussi passionnées qu'amicales !

Du 6 au 9 mai 2019, à Blanes en Espagne, a eu lieu le 44ème festival international de pétanque. Le Président, Michel Bergé, a con-

couru en triplé et son équipe a franchi avec succès toutes les rencontres et remporté brillamment le concours général face à de belles équipes pourtant déterminées à vaincre. En ramenant ce trophée, il a mis à l'honneur notre sympathique association où il s'entraîne et, par là même, notre village de Thil. Les membres de la Pétanque Thiloise lui ont adressé leurs plus vives félicitations et ont fêté comme il se doit son retour victorieux !

Cette association reçoit tous les vendredis après-midi de 14h à 19h, au boulodrome, ses joueurs aguerris et débutants, mais aussi tous ceux qui souhaitent s'initier au jeu de boules, ou simplement passer un moment convivial. Le meilleur accueil est garanti à nos futurs nouveaux amis joueurs !

Abonnement carte annuelle : 10€
Renseignements et inscriptions :

Jean-Pierre Hoefflich :

06.46.29.34.36

Michel Bergé : 06.82.75.73.23



Foyer rural

Le foyer rural suit son rythme avec ses activités hebdomadaires : yoga, anglais, poterie-modelage, dessin... Le début d'année a été ponctué par des ateliers d'Education bienveillante et de Yoga du rire, ainsi que de théâtre pendant les vacances scolaires. Notre association a participé avec plaisir au Dépolluthil proposé par la mairie.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est accessible à tous gratuitement et sans inscription... Elle est tenue bénévolement par Fabienne, qui accepterait avec plaisir de partager cette tâche avec vous !

La salle polyvalente aura été occupée tout le week-end du 18 et 19 mai par les enfants du cirque qui nous ont présenté leurs compétences ! Nous remercions et félicitons sincèrement tous les bénévoles qui rendent ce rendez-vous possible !

Le 15 Juin, ce sera au tour des enfants de la section anglais de Laurence de présenter leur spectacle.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 22 juin à 10h30 sur la place, avec tous les intervenants du Foyer rural qui vous présenteront leurs activités, leurs projets, et des ateliers. Vous découvrirez les peintures de Dominique M. artiste gersoise, à la salle des mariages. Château et jeux gonflables pour vous amuser, buvette pour vous désaltérer !

Thil - 22 Juin - Fête des Arts

10h30 - 13h Place du village et Salle des mariages - Gratuit

Présence des intervenants du Foyer Rural qui présenteront leur activité . Ateliers

Bibliothèque - Cirque - Dessin - Education bienveillante
- Poterie Modelage - Des Racines et des Liens - Yoga -
Yoga du Rire - Stand anglais et théâtre

Château et jeu gonflables - Buvette

Exposition de peinture de Dominique M. toute la journée à la salle des mariages

Dominique M. pure gersoise, nous amène dans son univers de l'éternel féminin, reflet de la vie quotidienne, qui pourrait souhaiter t-elle, titiller l'imagination des femmes et effleurer la sensibilité des hommes. Ses toiles allient l'émotion et une certaine violence maîtrisée. Elle nous dit son ambiguïté avec grande affirmation d'elle-même.



Remerciements :
Mairie de Thil - Conseil Départemental - Fédération des Foyers Ruraux 31-65

Alcool et santé : nouveaux repères

Qu'elle soit régulière ou occasionnelle, une prise excessive d'alcool peut être dangereuse pour la santé. Une consommation modérée est nécessaire.

Il est recommandé pour diminuer les risques liés à l'alcool de réduire sa consommation sur les bases suivantes :

- pas plus de 10 verres d'alcool standards par semaine
- pas plus de 2 verres d'alcool standards par jour
- des jours dans la semaine sans consommation

Ces repères de consommation sont valables pour les hommes comme pour les femmes (sauf si elles sont enceintes).

Toutes les boissons alcoolisées (bière, vin, alcool fort, mélange de soda et d'alcool vendu en canette, etc.) doivent être incluses dans ce décompte.

Qu'est-ce qu'un verre standard



Un verre « standard » contient 10 grammes d'alcool pur, quel que soit le type de boisson alcoolisée (vin, bière, apéritif ou alcool fort).

Attention il s'agit des verres tels qu'ils sont servis dans les bars, en revanche chez soi ou chez des amis, les verres sont servis souvent plus généreusement. Ils contiennent alors des quantités d'alcool plus importantes que les verres standards.

De même, certaines bières, plus fortement dosées, peuvent contenir deux fois plus d'alcool que les bières classiques pour la même quantité de boisson. De plus, ces bières sont souvent conditionnées dans de grandes canettes pouvant aller jusqu'à 50 cl. Ainsi une canette de 50 cl de bière à 8° équivaut à 3 verres standards d'alcool.

Comment l'alcool agit sur l'organisme ?

Après consommation, l'alcool est absorbé tel quel au niveau de l'intestin grêle et passe dans le sang. En quelques minutes, il est transporté dans tout l'organisme, notamment au niveau du cerveau.

L'alcool est éliminé essentiellement par le foie

(95 %). Les 5 % restants sont éliminés par les reins (urine), la peau (sueur), les poumons (air expiré) et la salive. Le passage par la respiration permet d'évaluer, en mesurant la concentration d'alcool dans l'air expiré au moyen d'un éthylotest, le taux d'alcool dans le sang (ou alcoolémie).

Qu'est-ce que l'alcoolémie ?

L'alcoolémie est le taux (ou concentration) d'alcool dans le sang. Elle s'exprime en grammes d'alcool pur par litre de sang (g/l).

L'alcoolémie varie en fonction :

- de la quantité d'alcool consommée
- de la corpulence : plus on est léger, plus les effets de l'alcool sont importants
- du sexe : à consommation égale, les femmes sont plus sensibles à l'alcool que les hommes
- de la vitesse de consommation : quand on boit beaucoup d'alcool en peu de temps, le foie a du mal à éliminer et l'alcoolémie augmente très fortement

- de l'alimentation : si l'on boit sans manger, l'alcool passe plus rapidement dans le sang et ses effets sont plus importants.

De manière générale, **un verre standard d'alcool fait augmenter l'alcoolémie de 0,20 à 0,25 g/l.**

Quand on boit un verre, **l'alcoolémie atteint son maximum environ 1 heure après** (30 minutes si on n'a pas mangé

depuis plus de 2 heures), puis elle commence à baisser.

Il faut alors compter **environ 1 heure 30 pour éliminer chaque verre d'alcool.**

Quels sont les risques liés à une consommation excessive d'alcool ?

A court terme, l'alcool est impliqué dans la plupart des problèmes sociaux :

- les accidents de la circulation
- les accidents du travail et de la vie courante
- la violence, la délinquance.

A moyen ou long terme, l'alcool est impliqué dans de nombreuses pathologies :

- les cancers de la bouche, de la gorge, de l'œsophage, de l'intestin, du foie
- les maladies cardio-vasculaires, l'hypertension artérielle
- les cirrhoses du foie, les pancréatites
- les maladies du système nerveux
- certains troubles nerveux psychiques (mémoire, anxiété, dépression, insomnie...).

Petite histoire du Sabathérat

L'habitat rural était autrefois constitué de villages fortifiés qui offraient la sécurité à l'ombre du château seigneurial, et de petits hameaux dispersés dans la campagne, dont les habitants se réfugiaient, en cas de péril, sous la protection des murailles du bourg. Du fait de leur relatif isolement, certains de ces hameaux acquièrent une personnalité propre ; ainsi naquit à Thil le hameau du Sabathérat, autour de la très ancienne chapelle de Saint-Orens, puis à partir du XVI^e siècle, du château de Marnac. On s'interroge sur l'origine de ce nom peu commun... Une réponse se trouve peut-être dans les guerres de religion qui désolèrent le pays au XVI^e siècle. Raymond Dufaur de Marnac fit bâtir le château éponyme dans la première moitié de ce siècle. Probablement anobli par le Capitoulat, il fut seigneur de Thil ; ses armes portaient « D'or à l'arbre arraché de sinople au chef d'azur emmanché de huit pièces d'or ». Il ne semble pas avoir eu de parenté avec les puissantes familles des Dufaur de Pibrac et de Saint-Jory, leurs armes étant différentes.

Raymond Dufaur était huguenot, ce qui s'accordait mal avec la foi d'une majorité des Thilois, demeurés catholiques. On peut donc penser que des protestants s'étaient regroupés à proximité du château. Or, on nommait « sabbataires », certains adeptes de la nouvelle religion, parce qu'ils avaient choisi le samedi comme jour de repos, à l'instar du peuple juif, ce qui pourrait expliquer le nom de Sabathérat donné au hameau. En 1560, Raymond Dufaur fut un des huit capitouls de l'année à Toulouse. Avec deux de ses collègues, Puymisson et Denos, il entra dans une conjuration pour prendre le contrôle de la ville, qui faillit réussir en 1561 ; mais les catholiques se ressaisirent, ce qui entraîna une féroce guerre civile. Après de sanglants combats de rue, les papistes l'emportèrent, et Raymond Dufaur, déchu de ses titres, ses biens confisqués, fut jeté en prison où il mourut bientôt, sans doute des mauvais traitements endurés. Son château de Thil, servit plus tard (1589) de quartier général au marquis de Villars chef militaire de la Ligue en Guyenne, accompagné de cinquante cavaliers dit la chronique. Après cette période noire, semée d'incendies et de pillages, en 1598, Henri IV restitua leurs biens aux héritiers de Raymond Dufaur, lesquels avaient fait retour à la foi catholique. C'est peut-être, pour l'affirmer qu'ils rebâtirent la chapelle voisine et prirent le titre de « Seigneurs de Saint-Orens ».

Au cours des années suivantes, les paisibles habitants du hameau avaient sans doute perdu leurs convictions sectaires, mais le nom du Sabathérat était désormais ancré dans les habitudes. En 1840, la chapelle, à nouveau en péril, reçut d'importants agrandissements. Elle

fut « orientée » alors qu'elle était « occidentée » et dotée d'un élégant clocher en briques de type « queue de morue », rare dans le pays, qui fut pourvu d'une cloche dont les parrain et marraine furent Jean Joseph d'Albis de Belbèze et Germaine Dufaur de Marnac. Vers la fin du XIX^e siècle les anciennes familles disparurent et le château fut entretenu par de nouveaux propriétaires. La chapelle dans laquelle se célébraient encore quelques mariages et faisait l'objet d'un pèlerinage annuel dans la première moitié du XX^e siècle, fut de plus en plus délaissée et entama un lent processus de dégradation. Des projets de réhabilitation sont à l'étude, et nous souhaitons qu'ils puissent sauver ce petit monument, témoin de temps où les mentalités étaient très différentes. Notons au passage que le site du Sabathérat a séduit un thilois du voisinage, musicien connu, et lui a inspiré un Oratorio, édité en CD, à la gloire de notre petit hameau.

M. Comby



La chapelle, ornée d'une litre, bande noire apposée à l'occasion d'un deuil dans la famille du seigneur